

CONSEIL DU PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION

Jeudi dernier, la ville recevait à la salle des fêtes, le 13^{ème} conseil de gestion du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion (PNM). Composé de 60 membres représentant l'ensemble des acteurs locaux de la mer (pêcheurs professionnels, collectivités locales, usagers de loisirs, associations de protection de l'environnement, experts et services de l'état), le PNM du golfe du Lion a pour mission de veiller dans la gestion de son périmètre (4000 km² de Cerbère à Leucate) à une cohérence qui favorise un développement des activités humaines compatible avec la préservation du patrimoine naturel marin. Sous la présidence de Michel Moly et en présence du préfet maritime, le Vice-amiral d'escadre Charles-Henri du Ché, de Philippe Vignes, préfet des Pyrénées-Orientales, de Xavier Prud'hon, directeur adjoint de la DDTM, de la conseillère régionale Agnès Langevine, du député Pierre Aylagas, des représentants des municipalités et des différentes

filiales concernées, ce conseil a été principalement l'occasion d'approuver le bilan d'activités 2016 ainsi que le programme d'actions du Parc pour 2017. Le conseil s'est également positionné contre toutes les formes de pêches illégales et a été informé sur l'avancement du projet de ferme éolienne flottante sur le site pilote de Barcarès-Leucate au nord de Torreilles. Le maire, Marc Médina, a souligné l'honneur pour Torreilles d'accueillir ce conseil et réaffirmé à cette occasion la volonté de la municipalité de prendre la place qui est la sienne dans le nouveau "plan littoral 21" porté par la région. Loin de vivre la singularité de son absence de port ou de marina comme un handicap, la commune aspire bien au contraire à un nouveau développement touristique de station nature et porte en ce sens des projets ambitieux d'aménagements publics et de protection des espaces naturels. CMa



LES ÉCHOS DU CONSEIL

Le conseil municipal s'est réuni le 23 février dernier. À l'ordre du jour :

- **ANIMATIONS** : Les tarifs de la programmation culturelle 2017 ont été votés. Le programme sera dévoilé prochainement.
- **FINANCES** : Des demandes de subvention ont été autorisées pour la mise en accessibilité d'équipements publics (chapelle de Juhègues, salle des fêtes, halle des sports, groupe scolaire et stades), ainsi que la rénovation thermique de bâtiments communaux (halle des sports et salle des fêtes).
- **URBANISME** : Dans le cadre de l'opération "îlot Pasteur", l'acquisition de l'immeuble situé au 4 rue des Forgerons par l'Établissement Public Foncier Local a été autorisée.
- **DIVERS** : Deux conventions de partenariats ont été approuvées. La première permet à la commune de bénéficier du soutien du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, pour la conservation des archives,

avec la mise à disposition d'une archiviste. La seconde a pour objet la coordination des interventions entre la police municipale et la gendarmerie nationale.

- **DOB** : À l'issue du Conseil Municipal, un Débat d'Orientation Budgétaire a été organisé. En effet, même si la commune de Torreilles n'est pas soumise à l'obligation d'un DOB (car moins de 3 500 habitants), cet outil permet de présenter l'état des finances à l'ensemble du conseil, et d'émettre des orientations pour le budget 2017. La commission finances a ainsi présenté un état des lieux du compte administratif 2016, ainsi qu'un point sur les investissements réalisés à mi-mandat. Ces données permettront de travailler sur la prévision budgétaire 2017 qui sera proposée au vote du conseil municipal prochainement. ESa



FESTOYONS ENSEMBLE POUR LE CARNAVAL !

Oyez ! Oyez ! Nobles Seigneurs, messires, guerriers et gentes Dames, sortez les atours de festoie, et que l'olifant soit sonné car notre cité de Torreilles aura l'honneur de célébrer, le 11^{ème} jour du mois de mars en l'an de grâce deux mil dix-sept, à la troisième heure de l'après midi, son carnaval ! A cette occasion, un parfum de Moyen-Âge, va envahir le centre ville le temps d'un après-midi. Que vous soyez preux chevaliers, princesses ou troubadours, on vous attend nombreux et déguisés pour festoyer tous ensemble. Au programme : 15h : spectacle

équestre par le "Haras de la Soulsoure" (derrière la halle des sports). 15h45 : déambulation vers la place L. Blasi. 16h-19h (place L. Blasi) : campement médiéval par la troupe "Les Conquérants de Majorque", ateliers, dont la catapulte de bonbons par les "Compagnons d'Ancein", jeux en bois par "La Case du Jeu", château gonflable, exhibition de "chevaux du futur" par les "Friendly Riders Torreillans", chorégraphies des associations (17h), goûter des enfants, animation musicale, marchands ambulants, etc. Infos : 04 68 28 41 10.



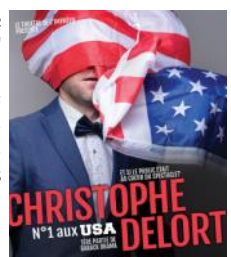
BOURDIGOU



La commune organise, en partenariat avec Perpignan Méditerranée Métropole, une opération de nettoyage des berges du Bourdigou, samedi 11 mars au matin. Nous invitons tous les volontaires, soucieux de la préservation de notre territoire, à nous rejoindre afin de participer à ce rendez-vous citoyen. A partir de 9h30, plage Sud. Les gants seront fournis. Un apéritif convivial viendra clore la matinée.

RDV DE L'HUMOUR

Vendredi 17 mars, la salle des fêtes accueillera l'humoriste **Christophe Delort**, dans le cadre de la troisième étape des "RDV de l'humour" organisés par "Eclective Event". Christophe Delort a commencé son parcours artistique par l'improvisation puis s'est lancé dans le one man show et l'écriture. Il est auteur notamment pour les séries "Nos Chers Voisins" et "Pep's" (TF1) et joue son one man show depuis plus de 5 ans. Plus d'info : www.lemecdeldernierefois.com. Ouverture des portes à 20h - début du spectacle à 21h. Tarifs : 15 € adultes et 10 € moins de 18 ans et étudiants. Buvette sur place. Réservation obligatoire au 06 23 22 98 47.



SCR XV À MAZAMET POUR LE FUN ?



Aux dernières nouvelles de la fédération, les poules de fédérale 2, dès la saison 2017/2018, compteraient douze clubs au lieu de dix actuellement. A ce moment là, aucun club n'est susceptible de descendre en fédérale 3. Cette nouvelle a rassuré, pour ne pas dire libéré, l'ensemble des composantes de SCR XV qui, rappelons le, se trouvait en fâcheuse posture. Ceci dit, il y a quatre rencontres à disputer d'ici le 2 avril, date de la dernière journée. En tout état de cause, l'équipe 1 ne se qualifiera pas, par contre l'équipe 2 a toute ses chances. Le déplacement à Mazamet, dimanche, donnera donc l'occasion à notre "réserve" (4^{ème}) de conforter son classement contre un rival direct (5^{ème}). **LE PÔLE-JEUNES BRILLE :** Dans une

ambiance champêtre et conviviale, nos cadets Teulière, nos juniors Philipponeau et Balandrade recevaient Elne à Torreilles. Les premiers s'imposaient 20 à 11, les seconds s'inclinaient 25 à 0 et les troisièmes l'emportaient 13 à 6. En tous cas, tous ces jeunes démontrent des qualités de courage, d'abnégation et d'altruisme qui font plaisir à voir et qui nous rassurent sur l'avenir. Toutes nos félicitations aux encadrants sportifs pour leur excellent travail. Satisfecit aux parents qui par leur présence et leur engagement, ont su fédérer un public nombreux autour du stade et de la buvette. Cela fait grand plaisir à voir. De leur côté, les juniors Belascain, toujours invaincus cette saison, l'ont emporté à Palavas (33-14) avec le bonus, mais non sans avoir douté. LCa

UN SUPERBE RÉCITAL DE PIANO

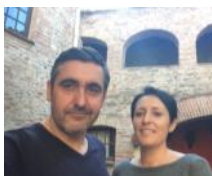


Ce dimanche 26 février, c'est un concert d'une qualité exceptionnelle qu'ont proposé les amis d'Alain Marinaro au public torreillan dans une salle des fêtes à l'affluence révélatrice. Sans partitions et avec une dextérité impressionnante, François-Michel Rignol, professeur de Piano au CRR Perpignan Méditerranée, a littéralement transporté le public conquis dans l'univers de l'immense organiste Marcel Dupré !



LA VIEILLE DEMEURE

La Vieille Demeure ouvre ses portes à ses hôtes... et aux Torreillans. Dans l'ancien Prieuré de Llobet au centre du village, la Vieille Demeure propose 5 chambres dont 2 belles suites familiales et un gîte. Elle peut héberger jusqu'à 20 personnes. Dès ce printemps, les patios et le joli préau sous arcades accueilleront également des familles, des amis, entreprises ou associations pour des événements festifs, des mariages, des communions ou encore des séminaires. Gilles Gonzalez, enfant du village, et Jessica proposent également aux associations torreillanes d'organiser leurs réunions ou repas chez eux. Il tient à remercier tous ceux qui les encouragent ou qui, déjà nombreux, ont recommandé la Vieille Demeure à leurs proches. Retrouvez-les sur le site www.la-vieille-demeure.com ou la page Facebook "La Vieille Demeure Torreilles". Tél. : 04 68 28 40 51.



LA SANCH

L'association culturelle des Amis de la confrérie de la Sanch de Torreilles vient de voir le jour lors de la réunion constitutive qui a eu lieu le 15 février dernier. L'association, présidée par Béatrice Paratilla avec Marie-Michèle Bataille, secrétaire et Marie-Françoise Carles, trésorière, compte d'ores et déjà une quinzaine de membres. Torreilles va donc pouvoir participer à la Sanch, en avril prochain, parmi les nombreuses communes du département, lors de cette procession qui a fêté ses 600 ans l'an dernier.



LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

C'est dans une ambiance "cocooning" que se sont déroulées les vacances au centre de loisirs avec des activités extérieures malgré le temps hivernal : balade à vélo, parcours et jeux sportifs, promenade au parc... et réconfort à l'intérieur avec confection de crêpes, pâtisseries "rigolotes", boîtes à pop corn, bonhomme de neige sous toutes ses formes, plateau d'hiver, danses... ainsi que des sorties : cinéma, Mac Do, bowling, cabane du Yéti, médiathèque... Un régal pour les enfants comme pour les animateurs !



UNE TORREILLANNE À L'HONNEUR !



Le tournoi départemental de gymnastique qui regroupe les clubs de St Estève, Cabestany Perpignan et Prades s'est déroulé en début d'année. Lors de cette compétition, une jeune Torreillanne, Ambre Claret, s'est illustrée en remportant, pour sa première participation, le titre individuel du concours général dans la catégorie des 8-10 ans en détrônant la Championne en titre. Elle a également remporté le titre par équipe avec le Club de Cabestany où elle est licenciée. Un grand bravo à Ambre qui représentera fièrement notre village lors des rencontres régionales au mois de mars en Lozère.

Agenda sportif, festif, culturel

VENDREDI 3 MARS :

> **L'heure du Conte « Histoire(s) d'en rire »**, 15h - médiathèque

SAMEDI 4 MARS :

> **Concert & Tapas**, 20h30 - bar Le Régent

DIMANCHE 5 MARS :

> **Rugby à Mazamet**,
• SCR XV (II) - Mazamet (II), à 13h30
• SCR XV (I) - SCR XV (I), à 15h

MARDI 7 MARS :

> **Atelier Bébés Lecteurs**, 9h30 et 10h - médiathèque

MERCREDI 8 MARS :

> **Spectacle pour les tout-petits « Mème pas peur »**, 10h30 - salle des fêtes (gratuit - inscription obligatoire)

SAMEDI 11 MARS :

> **Nettoyage du Bourdigou**, 9h30 - plage Sud
> **Carnaval**, à partir de 15h - programme au recto

MERCREDI 15 MARS :

> **AG du Patrimoine**, 18h45 - salle des fêtes

VENDREDI 17 MARS :

> **RdV de l'humour avec Christophe Delort**, 21h - salle des fêtes

MARCHÉ :

mardi et vendredi matin,
place Louis Blasi

INFOS PAROISSIALES

• **Samedi 4 mars** : 18h, messe à St Laurent • **Dimanche 5 mars** : 9h30, messe à Torreilles ; 11h, messe à Clairac • **Mardi 7 mars** : 17h, messe à St Laurent • **Mercredi 8 mars** : 17h, messe au Barcarès • **Jeudi 9 mars** : 17h, messe à Clairac • **Vendredi 10 mars** : 17h, messe à Torreilles.

INFO MÉDIATHÈQUE



La médiathèque Claude Blazy vous informe qu'elle sera exceptionnellement fermée ce vendredi 3 mars, en raison de l'heure du conte pour les aînés. Merci de votre compréhension.

AG DU PATRIMOINE

L'association « Gestion du Patrimoine Historique et Culturel » de la commune organise son assemblée générale annuelle le mercredi 15 mars 2017, à la salle des fêtes (place Louis Blasi) à 18h45. Ordre du jour : rapport moral du président, bilan financier 2016, présentation des activités, recouvrement des cotisations 2017 (15 € par personne et par chèque), questions diverses.

COUPURE EDF



Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, ENEDIS réalise des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 8 mars, de 15h à 16h : 21 rue Ferdinand de Lesseps, 5 au 7, 6 route de St Laurent, 1 rue Gustave Eiffel, chemin de Juhègues, 3 au 7, 11, 25, 6 au 8, 12, 18 au 20 et 10 rue Bartholdi, 3 au 5, 9, 15 au 17 Zone artisanale, 1, 7 au 9, 17 au 19, 10, 9B rue de la Distillerie, et 28 avenue Maréchal Joffre.